



IVRY
S/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE
STATIONNEMENT

RUE MARCEL CACHIN (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'une livraison va être entreprise rue Marcel Cachin par la société Cegelec Mobility – 22 avenue Lionel Terray – 69330 Jonage, agissant pour le compte de Projet RC-SNCF – 6 rue de la Saussaie – 91220 Bretigny-sur-Orge,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Marcel Cachin au droit du n°21** à compter du **23 mai 2024 à 8 heures 30** jusqu'au **24 mai 2024 à 18 heures** :

- **Neutralisation de quatre places de stationnement.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée de la livraison.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Cegelec Mobility – 22 avenue Lionel Terray – 69330 Jonage.

FAIT EN MAIRIE, LE 21 MAI 2024

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 21 MAI 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine

Et par délégation

Clément Pecqueux

Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire,

Le Directeur des Espaces Publics



François Presset